



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 3 AVRIL 2023

<u>Présents</u>	Mme Gontarczyk (Présidente) M Sénécal – M Le Nagard
<u>Assiste</u>	Mme Escroignard (Comité)
<u>Excusés</u>	Mme Bastos – M. Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

La commission demande aux clubs de bien vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIER DES CLUBS

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 30 03 23

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour forfait de votre équipe. La commission n'a pas eu connaissance de votre mail avant ce jour. La commission transmet au secrétariat pour annulation

EAUBONNE CSM : Mail du 29 03 23

Pris note des différents problèmes rencontrés sur votre déplacement au club de DEUIL ENGHIEU FC pour les rencontres de critérium U21/U13 du 25 02 23.

EZANVILLE US : Mail du 31 03 23

Pris note de votre interrogation concernant le plateau U8/U9 prévu initialement le 08/04. La commission a décidé début janvier de décaler ce plateau U8/U9 au 22/04 en raison du long week-end de Pâques

EZANVILLE US : Mail du 31 03 23

Pris note du forfait avisé de certaines de vos équipes U6/U7 sur le centre du plateau du 01 04 23

FONTENAY FC : Mail du 03 04 23

Pris note du problème rencontré avec la FMI sur les rencontres de critérium U10/U11 du 01 04 23 contre MONTIGNY FC. La commission attend les feuilles de

JOUY FC : Mail du 27 03 23

Pris note de votre information concernant l'arbitrage des rencontres de critérium U10/U11 à l'ENTENTE SSG

JOUY FC : Mail du 27 03 23

Pris note de votre souci rencontré lors de votre déplacement à BOISSY CHARS pour la rencontre de critérium U10/U11 du 25 03 23

MAGNY FC : Mail du 02 04 23

Pris note de votre demande de report de match de critérium U12/U13 du 08/04/23. La commission vous demande de faire la demande de dérogation via footclub afin d'avoir l'accord du club adverse.

MENUCOURT AS : Mail du 30 03 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe 1 sur match n° 25593613 du 01 04 23 à FOSSES UF

PIERRELAYE FC : Mail du 28 03 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel des feuilles du plateau du 11 02 23. Comme déjà indiqué la commission vous rappelle que les feuilles sont à déposer dans FAL. La commission ne peut plus les prendre en compte sous format papier.

NEUVILLE AS : Mail du 29 03 23

Pris note du problème rencontré sur FMI lors des rencontres de critérium U12/U13 du 25 03 23 contre MENUCOURT AS. La commission attend les feuilles de match papier

St LEU FC : Mail du 27 03 23

Pris note de votre demande de désengagement de 2 équipes U8 pour les prochains plateaux

St LEU FC : Mail du 31 03 23

Pris note de vos explications concernant l'amende pour forfait avisé sur le plateau du 04 02 23 à ENTENTE MMB
La commission transmet au secrétariat pour annulation.

SARCELLES AAS : Mail du 03 04 23

Pris note de vos explications concernant l'absence de votre équipe sur FMI. La commission attend la feuille de match papier



VEMARS ST WITZ FC : Mail du 29 03 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur centre du plateau à PUISEUX LOUVRES FC du 01 04 23

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 29 03 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 sur rencontres de critérium du 01 04 23 contre SOISY AM FC

VEXIN AS : Mail du 30 03 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 sur rencontres de critérium du 01 04 23 À ROISSY US

VILLIERS FC : Mail du 01 04 23

Pris note de vos informations concernant la tenue du centre de coupe U12 à St BRICE FC du 01 04 23. La commission attend le retour des feuilles

RAPPEL

PLATEAUX AVRIL – MAI & JUIN

En raison de diverses modifications possibles (clubs ne pouvant plus recevoir de centres, forfait avisé...etc) de dernière minute, la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux.

La commission rappelle également que chaque club doit arriver sur le centre du plateau avec sa feuille de présence dûment complétée et la remettre au responsable du centre qui doit les déposer dans FAL au plus tard le dimanche soir, sous peine de sanctions.

La commission constate trop peu de feuilles de présence déposées dans FAL

CRITERIUM

La commission rappelle à tous les clubs que la FMI est obligatoire sur toutes les rencontres de critérium départemental Avenir, U10/U11 & U12/U13.

Les FMI doivent impérativement être préparées et transférées la veille du match. Chaque éducateur doit avoir connaissance de ses identifiants et mot de passe pour se connecter à la FMI le jour des rencontres de critérium, sous peine de sanction

La commission constate que trop de FMI ne peuvent être établies du fait de l'absence des identifiants et mot de passe du club adverse.



CONVOCATION

Mardi 11 Avril 2023 à 19 heures

Challenge U11 du 25 03 23 – Centre n° 4

Pour le club de **SOISY AM FC**,
- Responsable de l'équipe U11

Pour le club de **GONESSE RC**,
- Responsable de l'équipe U11

Pour le club de **BEZONS USO**,
- Responsable de l'équipe U11/1
- Responsable de l'équipe U11/2

Présence indispensable, sous peine d'amende, munis de la liste de vos joueurs présents sur ce centre, issue de Footclub

FINALE FESTIVAL FOOT U13 DU 1er AVRIL 2023

Ce samedi 1^{er} Avril se déroulait la Finale Départementale du Festival Foot U13F et U13G, manifestation visant à associer le sportif à l'éducatif. Ce festival concerne d'une part les équipes féminines et d'autre part les équipes masculines. 8 équipes féminines et 16 équipes masculines issues des qualifications étaient présentes au Stade des Merisiers à JOUY LE MOUTIER. Après le briefing du CTDAP Yves ALLARD auprès des éducateurs de chaque équipe, tous les joueur(se)s ont participé aux différentes épreuves : matchs, conduites de balle, jonglerie et quiz.

Ces activités étaient encadrées par les techniciens du DVOF, la Commission Technique, les éducateurs en certification de diplôme et les membres des commissions féminines et foot animation. La commission tient à féliciter tous les joueurs et joueuses pour leur participation à cette journée par un temps frais.

La commission Foot Animation tient à remercier :

- La Municipalité et le club de JOUY LE MOUTIER FC pour le prêt de leurs installations et la disponibilité de leurs dirigeant(e)s
- La commission technique et les techniciens du Val d'Oise pour l'encadrement des épreuves
- Les arbitres officiels du DVOF et l'encadrement de la CDA.
- Les membres de la Commission Féminine (Mmes Cyprien, Founas et Floirac).
- José MOREIRA, trésorier du DVOF

La commission regrette néanmoins le non-respect du règlement pour 2 clubs : ARNOUVILLE FAS (parti avant la remise des récompenses) et ST BRICE FC (7 nouveaux joueurs)



LE CLASSEMENT FINAL U13F



Festival Foot U13 Pitch 2023 Phase départementale District Val d'Oise de Football

Du 01 avr. 2023 au 01 avr. 2023

Classement général filles :

Rang	Équipes	Matches	Conduite	Jonglage	Règles	Vie	Total
1	ERMONT AS	288	60	48	43	45	483
2	SARCELLES AAS	216	45	60	41	46	408
3	ENTENTE SANNOIS-ST-GRATIEN	156	6	38	45	47	292
4	ST BRICE FC	168	7	23	52	36	286
5	AS ST OUEN L'AUMONE	132	37	32	42	42	285
6	PONTOISIENNE JS	156	5	29	35	29	254
7	ST PRIX ES	84	8	5	33	40	170
8	ENTENTE MERY-MERIEL-BESSANCOURT	72	8	11	33	37	161





LE CLASSEMENT FINAL U13G



Festival Foot U13 Pitch 2023 Phase départementale District Val d'Oise de Football

Du 01 avr. 2023 au 01 avr. 2023

Classement général garçons :

Rang	Équipes	Matches	Conduite	Jonglage	Règles	Vie	Total
1	SARCELLES AAS 1	240	49	58	46	40	433
2	CERGY-PONTOISE FC 1	240	42	46	41	42	411
3	ENTENTE MERY-MERIEL- BESSANCOURT 1	192	40	41	47	53	373
4	ST BRICE FC 1	168	44	56	40	43	351
5	MONTMAGNY FC 1	180	34	28	44	46	331
6	AS ST OUEN L'AUMONE 1	120	60	60	41	45	326
7	FC VILLIERS-LE-BEL 1	180	33	27	41	36	317
8	MONTMORENCY FC 1	168	5	36	45	49	303
9	COSMOPOLITAN TAVERNY 1	144	21	51	36	47	299
10	US PERSAN 1	156	16	36	40	37	285
11	ENTENTE SANNOIS-ST- GRATIEN 1	144	19	26	42	47	278
12	VIARMES ASNIERES OL 1	120	24	15	40	50	250
13	ST LEU FC 1	120	28	15	41	42	246
14	ROISSY US 1	108	35	18	37	41	239
15	PUISEUX-LOUVRES FC 1	96	5	16	42	48	207
16	ARNOUVILLE FAS 1	108	12	5	33	38	196



1^{er} APPEL DE FEUILLES CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25595216 & 25595261 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre COSMO TAVERNY 3 & 4

FONTENAY FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25593574 - 25593640 & 25593706 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 3 contre FOSSES UF 1 – 2 & 3

CRITERIUM U12 / U13

ST OUEN AS : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 25591561 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 2 contre CHAMPAGNE SFC 1 & 2

DEUIL ENGHIEU FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25591785 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 3 contre EAUBONNE CSM 2

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25591977 - 25592005 & 25592033 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 3 contre ERAGNY AS 2 – 3 & 4

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de match n° 25592794 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre SARCELLES AAS 5

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25593739 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 3 contre FONTENAY FC 3

ARGENTEUIL RC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25594107 du 18 03 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre ARNOUVILLE FAS 2

CRITERIUM U12 / U13

ERAGNY AS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25592028 du 18 03 23 – critérium U12/U13 – série 3 Poule F contre HERBLAY ES 7

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25592176 du 18 03 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre DEUIL ENGHIEU FC 2 & 4



AMENDES

VEXIN AS : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 15 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PIERRELAYE FC

Amende : 30€

MENUCOURT AS : 1^{er} Forfait non avisé de vos équipes 2 & 3 sur rencontres n° 25593679 & 25593745 du 01 04 23 – critérium U10/U11 – série 3 contre FOSSES UF 2& 3

Amende : 15€ x 2 = 30€

DEUIL ENGHEN FC : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 6 sur rencontre n° 25591785 du 25 03 23 – critérium U12/U13 série 3 contre EAUBONNE CSM 2

Amende : 15€

ENTENTE BOISSY CHARS : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 1 sur rencontre n° 25593088 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 1 contre JOUY FC 5

Amende : 15€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale des Challenges U10 & U11 le Samedi 22 Avril 2023 à ST BRICE FC

Finale Départementale de la Coupe U12 le Lundi 8 Mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le Samedi 10 Juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE MARDI 11 AVRIL 2023 À PARTIR DE 18H00